

<https://www.pressegauche.org/Negociation-fonction-publique-Entente-de-principe-entre-le-SPGQ-et-Quebec>



Négociation fonction publique - Entente de principe entre le SPGQ et Québec

- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2021



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 7 juin 2021 - Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et le gouvernement du Québec ont conclu une entente de principe, le 7 juin 2021, qui touche tant les salaires que les conditions de travail des quelque 21 000 professionnelles et professionnels de la fonction publique.

Le conseil d'unité d'accréditation fonction publique (CUAFP) â€” une instance du SPGQ â€” vient de donner son accord de principe au règlement global intervenu entre les parties négociantes du SPGQ et du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Cette entente de principe sera donc présentée à l'assemblée des déléguées et délégués de l'unité d'accréditation fonction publique (ADUAFP) qui se tiendra le 12 juin prochain. À cette date, l'ADUAFP prendra la décision de soumettre (ou non) l'entente de principe au personnel professionnel de la fonction publique et d'en recommander l'adoption.

Si l'ADUAFP opte pour soumettre le règlement global aux membres concernés, l'entente leur sera présentée lors d'assemblées générales virtuelles qui se mettront en branle vers la mi-juin, et ce, jusqu'à la mi-juillet 2021. Les membres seront invités à exercer leur droit de vote et à prendre une décision sur le contenu de l'entente qui, d'ici là, demeure confidentiel.

Rappelons que les professionnelles et professionnels de la fonction publique, constituant les deux tiers du membrariat du SPGQ, sont sans contrat de travail depuis le 30 mars 2020. Cette entente de principe permet de franchir un pas important dans le processus menant à la ratification d'une nouvelle convention collective prévue pour être d'une durée de trois ans (au lieu de cinq), soit du 1er avril 2020 au 30 mars 2023.